



Le Mercredi 25 Avril 2018

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Mercredi 25 Avril 2018 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Jean-Yves MEVEL et Serge Mer, absents excusés.

TRAVAUX IMPORTANTS AU STADE MUNICIPAL

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Maryse MIOSSEC, Secrétaire de Séance.

- **1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 22 Mars 2018 est approuvé.

- **2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales**

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

- **3/ Situation de travaux**

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

- **4/ Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau**

Vu l'avis favorable du Conseil Communautaire réuni le 27 mars dernier, il est demandé aux communes membres de délibérer sur la modification des statuts de la CCPL pour 2 raisons :

- La prise de compétence obligatoire GEMAPI au 1^{er} janvier 2018,
 - L'évolution statutaire dans le domaine de l'habitat suite à la modification des statuts du Syndicat Mixte du Léon
- Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, ayant délibéré à l'unanimité, décident d'approuver les prises de compétences GEMAPI et HABITAT telle que développées.

- **5/ Evolution des recettes communales par rapport au budget 2018**

Monsieur le Maire fait le point sur les dotations de l'état 2018 avec un historique depuis 2014.

- **6/ Dossier Amendes de police 2018**

Monsieur le Maire propose de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition du produit des amendes de police. Accord unanime du conseil municipal.

- **7/ Armorique Habitat : prise en garantie des contrats de prêts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Armorique Habitat va réhabiliter 4 logements sociaux (Résidence des Hortensias) à Plougourvest. Pour cela, ils décident de contracter 2 emprunts auprès de la Caisse des dépôts et Consignation. Il est demandé à la Commune de se porter garant de ces emprunts. Avis favorable des membres du Conseil.

- **8/ Proposition de participation à la mise en concurrence du CDG29 pour l'assurance couvrant la Prévoyance du personnel communal**

Monsieur Le Maire informe le Conseil que les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque prévoyance de leurs agents. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil donnent compétence au CDG29 pour organiser une mise en concurrence et souscrire ce contrat pour le compte de la Commune.

- **9/ Stade Municipal - rue du Stade**

Monsieur le maire informe les conseillers de l'état du terrain de football principal situé rue du Stade et de la non conformité des mains courantes. Suite à l'avis favorable de la Commission des sports et après en avoir délibéré, les membres du Conseil décident de retenir ING CONCEPT pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre relative à la refonte du terrain de football pour un montant de 4 500€ HT.

Une consultation d'entreprises va être faite pour aménager l'aire de jeu, drainage du terrain de foot et installation d'équipements sportifs. Les travaux seront réalisés à l'inter saison.

- **10/ Assainissement: Réhabilitation et mise aux normes de la station d'assainissement de Gorlanic**

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil, la nécessité de remettre en état l'assainissement collectif situé à Gorlanic présentant des dysfonctionnements. Les travaux consisteront à la réalisation d'un filtre à sable vertical non drainé de 300m². Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident de souscrire à la proposition de la société LE VOURCH ASSOCIES de SIZUN. Ces travaux seront réalisés au courant de l'été 2018.

La Séance est levée à 20h.